

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela é est possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X <input checked="" type="checkbox"/>	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
-----	-----	-----	-----	---	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

ANNALES
DE LA
BONNE STE. ANNE
DE BEAUPRÉ

*Avec l'Approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec et de
NN. SS. les Evêques de Montréal, d'Ottawa, des
Trois-Rivières, de Rimouski et de St. Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne Ste. Anne, priez pour nous.

S'adresser au Gérant des "Annales" Collège de Lévis,
Lévis. — Prix 35 centins pour abonnement.

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avantages.—Couronnement d'une statue de Ste. Anne à Auray. Martyre de petit Pierre.—L'Immaculée Conception.—Un petit saint de sept ans.—Merveilles de la puissance de Ste. Anne.—Notre Saint Père le Pape Léon XIII.—Actions de grâces à Ste. Anne.—Dons à Ste. Anne.—Recommandations aux prières.

AVANTAGES.

1o. Une messe le lundi de chaque semaine, pour les abonnés aux " Annales, " qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

COURONNEMENT DE LA STATUE DE STE. ANNE A AURAY.

Ignotus erit locus, donec congreget Deus congregationem populi, et propitius fiat; et tunc Dominus ostendet hæc, et apparebit majestas Domini.

Le lieu restera inconnu, jusqu'à ce que Dieu y rassemble un grand peuple, pour lui accorder son pardon; alors le Seigneur le manifestera, et l'on verra y apparaître sa majesté.

(II, MACHAB., II, 7, 8)

Messeigneurs,

Mes frères,

Il y a des solennités qui confondent l'esprit et qui déconcertent la parole. Devant leur

imposante majesté, l'éloquence humaine se sent à bout de forces, et il semble qu'il n'y ait plus de place que pour le silence et pour l'admiration. Cette foule immense qui couvre les lieux où nous sommes ; ces flots de pèlerins qui depuis quelques jours ont sillonné toutes les routes de la Bretagne ; ces villes, ces campagnes qui se sont ébranlées à la voix de leurs pasteurs pour prendre le chemin d'Aray, la croix en tête et sous la bannière des saints ; puis enfin, au milieu d'un concours de fidèles sans pareil, ces princes de l'Eglise qui sont venus rehausser tant de splendeurs par l'éclat et la dignité de leur sacerdoce, tout cela forme un spectacle qui remue jusqu'au plus profond de l'âme. Et quand, le cœur subjugué par ces réalités du présent, l'on se reporte vers les souvenirs du passé, pour recueillir les échos de l'histoire dans ce coin de l'Armorique où chaque pierre se dresse comme un témoin des vieux temps, où l'on foule à chaque pas la cendre d'un héros ou d'un saint, où les traditions nationales se mélangent avec les grandeurs de la foi dans une harmonie si touchante et si sévère : oh ! alors, entre l'Océan qui bat ces côtes fameuses et une terre où les siècles ont laissé tant de traces, l'émotion redouble par les sentiments qu'inspire un tel lieu et sous l'impression de ces grandes scènes de la nature, de l'histoire et de la religion.

Pourquoi donc, mes frères, un tel empressement et une telle affluence ? D'où vient que l'idée de couronner une statue a fait tressaillir tout un peuple ? Ah ! c'est qu'à cette image miraculeuse se rattache toute une chaîne de

souvenirs et d'espérances, un long héritage d'enseignements et de bienfaits ; c'est qu'il s'agit d'honorer en elle, par un acte symbolique, ce qu'il y a de plus digne d'honneur parmi les hommes, ce qui pénètre le plus avant et s'imprime davantage dans la mémoire des peuples, ce qui est plus haut que le génie, la science et la souveraineté, ce qui dépasse en véritable éclat toutes les magnificences de la terre, ce qui fait la vraie grandeur de l'homme et sa beauté morale : la vertu et la sainteté.

Et quelle sainteté ! Une sainteté qui touche de près aux fondements mêmes du christianisme ; une sainteté d'où a surgi, comme de sa racine, la tige glorieuse sur laquelle s'est épanouie la fleur de l'éternité ; une sainteté qui a resplendi comme le crépuscule de l'ancienne loi et l'aurore de la loi nouvelle ; une sainteté qui apparaît entre le Sinaï et le Calvaire, dernier reflet de l'un, premier rayon de l'autre ; une sainteté qui résume la Bible, qui annonce l'Évangile, la sainteté d'Anne, mère de celle qui sera la mère de Dieu.

Voilà ce que vous avez compris, enfants de la Bretagne, vous qui, depuis tant de siècles, avez formé à sainte Anne un cortège d'honneur et entouré son nom de vos bénédictions. Aussi avez-vous votre part légitime dans ce triomphe de votre bien-aimée patronne. Oui, je ne crains pas de le dire, en rendant à sainte Anne un solennel hommage, un hommage peut-être exceptionnel et unique, le Souverain Pontife a voulu encore vous honorer vous-mêmes, honorer votre foi restée vierge de toute hérésie, votre piété

traditionnelle, l'énergie de vos convictions, la simplicité de vos mœurs, la droiture de votre caractère, tout cet ensemble de qualités qui forment votre tempérament national ; en sorte que dans ce diadème d'or et de perles, emblème des vertus de votre sainte protectrice, je vois également une couronne de gloire déposée par les mains du chef de l'Eglise sur le front de la catholique Bretagne.

Et maintenant, que vous dirai-je, pieux pèlerins de sainte Anne, sinon ce qui me paraît le plus conforme à l'acte que vous accomplissez en ce moment ? Pour en faire ressortir l'importance et l'utilité, je me bornerai à résoudre cette double question : Qu'est-ce qu'un pèlerinage ? qu'est-ce que le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray ? C'est tout le sujet que je viens proposer à votre bienveillante attention.

—ooo—

MARTYRE DE PETIT PIERRE.

Le bon Père Jésuite me raconte un autre drame non moins touchant que celui de la mort glorieuse de petit Louis. C'est à Nangazaqui qu'eut lieu la scène.

FACIÉMON ET TINGORO

Deux gentilshommes, Michel Faciémon et Jean Tingoro, furent menés, la corde au cou, hors des murs de la ville de Nangazaqui pour y être martyrisés. Ils avaient chacun un fils :

celui de Faciémon s'appelait Thomas et touchait à sa dixième année ; celui de Tingoro, nommé Pierre, n'avait pas six ans. Thomas avait été préparé dès l'enfance à la destinée glorieuse qui devait être la sienne ; lorsqu'il pleurait, il suffisait pour l'apaiser de lui dire : " Si tu es si douillet, tu ne seras jamais martyr." Au premier bruit qui se répandit de la condamnation de son père, il courut près de lui, paré de ses plus beaux habits en lui disant : " Courage, mon père, je viens mourir avec vous."—L'ont-ils fait mourir ? Faciémon eut la tête tranchée avec son fils le petit Thomas, et cette sainte boucherie se termina par le martyre de Tingoro, père de petit Pierre, qui eut lui aussi la tête tranchée.

PETIT PIERRE.

Le gouverneur, qui ne voulait point punir Tingoro à demi, avait ordonné qu'on fît mourir avec lui le petit Pierre. L'enfant était chez son grand-père : on eut quelque peine à le trouver. Il dormait. Un soldat l'éveilla et lui dit pourquoi. " Tant mieux !" répondit le petit innocent. On l'habilla proprement et on le donna au soldat. La foule suivait, pleine d'attendrissement. Arrivé au lieu du supplice et sans être étonné, l'enfant se mit à genoux auprès du corps de son père, abaissa lui-même le collet de sa robe, joignit ses petites mains et tendit la tête. Il n'y avait personne qui pût regarder ce spectacle d'un œil sec ; le bourreau jeta son sabre à terre et se retira en pleurant. Deux soldats qui essayèrent successivement de prendre sa place

lirent de même. Il fallut avoir recours à un esclave coréen, qui, après avoir déchargé plusieurs coups sur les épaules de ce petit agneau, le hacha en morceaux plutôt qu'il ne lui trancha la tête. Les Jésuites recueillirent la sainte relique encore sanglante pour la déposer avec honneur dans leur église d'Arima. Les saints corps de Faciémon, de Thomas et de Tingoro furent également recueillis et déposés dans le même temple.

— 000 —

IMMACULEE CONCEPTION.

La fête d'une mère bien-aimée ramène, à chaque anniversaire, le choix d'un bouquet ; au printemps, on n'a que l'embarras du choix des fleurs à offrir, mais en automne, et lorsque déjà l'hiver se fait pressentir avec ses premières gelées nocturnes, et ses brouillards du matin et du soir qui hâtent la chute des feuilles, comment faire pour être en mesure d'acquitter dignement le tribut d'affectueux hommage à notre Mère...

Avec la meilleure des mères, celle même de tous les hommes, nos frères, nous ne saurions avoir à redouter une telle perplexité ; ce que Marie attend de nous, c'est l'offrande de fleurs purement spirituelles, de nos vertus ou de nos sacrifices, de nos efforts, car avec une telle mère l'intention nous est tenue pour le fait. D'ailleurs, vouloir devenir saints, c'est être déjà sur le chemin de la sainteté. Puis, à défaut de nos vertus peut-être à peine à l'état de germes,

n'avons-nous pas celles des saints à présenter à Marie, la Reine de tous les saints !

“ Parmi les saints, les types les plus austères viennent se placer sous nos yeux : on dirait que l'Eglise les a groupés à dessein. Il semble que nous les comprenons mieux sous ce jour mourant de l'automne et que leurs traits choquent moins nos délicatesses. François d'Assise, Bruno, François de Borgia, Thérèse, Pierre d'Alcantara, Hilarion, Charles, Martin, Stanislas, Cécile, Catherine, André, Frs. Xavier, Nicolas, odorant faisceau d'où s'échappe un parfum de myrrhe...”
 Quelles belles fleurs d'automne à offrir à Marie que ces âmes d'élite qui l'ont tant aimée et qui forment, avec les autres saints, les pierreries de la couronne splendide dont le front de reine de notre Mère se pare avec tant de joie et de bonheur !

La couronne de Marie, ce sont les vertus des saints, ce sont aussi les nôtres, ces bijoux de famille, puisque—selon la belle parole du saint vieillard Tobie, “ nous sommes les enfants des saints.”

Pour composer en l'honneur de Marie un bouquet qui soit digne de lui être offert et qui lui soit, à coup sûr, agréable de tous points, cherchons à assortir nos fleurs d'ici-bas à celles dont se couronne son front dans l'éternité et qui ne se flétriront jamais. Ces fleurs, ce sont nos âmes, et nos âmes, pour ressembler à celles des saints, doivent être nobles, tendres et fortes. Cœur, action et prière, voilà quelle fut la vie des saints pendant leur séjour sur la terre ; telle doit être la nôtre ici-bas, dans ce péristyle de l'éternité.

Et d'abord, la noblesse est pour l'âme ce que la tige est pour la fleur ; elle a mission de s'élançer des racines au sommet et de nourrir les feuilles d'abord, puis les boutons et enfin les fleurs elles-mêmes. La noblesse, c'est cette sainte fierté qui nous fait relever le front devant les hommes pour confesser en leur présence notre foi en Dieu.

Puis, la tendresse de l'âme est symbolisée par les douces couleurs dont les fleurs se revêtent et qui, en elles-mêmes, portent chacune leur symbole fécond en enseignements ; ainsi, le rouge, c'est la charité envers Dieu et nos frères poussée jusqu'au martyre ; le violet, c'est la pénitence se révélant par l'humilité ; le jaune, c'est l'or de l'aumône, et ainsi de toutes les autres couleurs, tandis que les feuilles par leur verdure nous apprennent que l'espérance doit constamment veiller à toutes nos actions.

Enfin, la force est dans cet irrésistible attrait qu'ont pour nous la tige, les feuilles, les fleurs et leur parfum suave et pénétrant. L'un des privilèges de l'homme et de l'homme seul, est de comprendre et d'admirer, de respirer les fleurs. Car, les animaux, même les plus intelligents ne voient dans ces fragiles et charmantes productions rien qui les émeuve. L'abeille ne vole de fleur en fleur que pour y chercher les éléments de la cire et du miel ; le papillon ne se fixe à aucune fleur, et toutes lui semblent ainsi indifférentes, d'où vient qu'il est l'emblème de la légèreté et de l'inconstance. Quant à l'animal rustique, il broute, ou écrase les fleurs avec les herbages dont il se nourrit et qui se métamorphosent en son lait si blanc.

Pour nous qui comprenons et aimons les fleurs comme une pensée délicate à offrir à l'objet de notre affection, et qui les plaçons sur nos autels aux jours de fêtes solennelles, travaillons à tresser la guirlande, à composer le bouquet que nous offrons en ce jour à Marie, la Reine de tous les saints.

Sans doute, Marie n'a pas besoin de recevoir de nos mains un tel présent, puisqu'elle le possède déjà au ciel, mais combien elle se plaît cependant à le tenir, une fois de plus en quelque sorte, de nous comme un témoignage de notre désir ardent d'imiter les vertus de ceux qui forment au ciel sa plus belle couronne !

Bien souvent ne voit-on pas des enfants pieux, désireux de fêter, de *fleurir* (comme on dit si bien) leur mère, cueillir dans son propre jardin les éléments du bouquet qu'ils lui offriront pour sa fête et dont elle se montrera aussi charmée que si ces fleurs avaient été achetées chez un marchand et à grand prix !

Ne l'oublions pas, nous sommes des pauvres ici-bas, pauvres surtout des fleurs des vertus ; ne craignons donc pas d'entrer dans le jardin de notre Mère, qui s'ouvrira bien volontiers pour nous, et où il nous sera permis de cueillir à pleines mains toute une gerbe embaumée dans laquelle le modeste liseron sera aussi bien venu à ses yeux que l'éclatante rose. Car il n'y a pas plus de petites vertus que de petites fleurs ; toutes sont également agréables à Marie ainsi qu'à Dieu qui les a créées pour le charme de nos yeux et l'instruction de nos âmes.

Entrons aussi dans le parterre des Saints, si

abondamment garni des fleurs de toutes sortes, et faisons pour notre Mère un immense bouquet qui lui porte avec le parfum des vertus des saints les plus illustres, celui de nos fleurettes qu'elle ne saurait dédaigner, elle qui n'est si grande au ciel que parce qu'elle a voulu être toute petite sur la terre.—DENYS.

—000—

UN PETIT SAINT DE SEPT ANS.

L'histoire d'Achas de Thorouth a été consacrée par Thomas de Cantipré, témoin oculaire, et rapportée comme incontestable par Wading, dans les Annales des Frères Mineurs.

Il était âgé de cinq ans, lorsque après avoir vu des frères mineurs, il obtint de ses parents, à force de larmes, de prendre leur habit. On avait cru d'abord que ce désir, comme celui des autres enfants, passerait avec le temps. On s'aperçut bientôt qu'il était sérieux. Achas observait d'une manière admirable les usages de l'ordre, allait nu-pieds et se ceignait d'une rude corde à nœuds. Il évitait avec le plus grand soin de toucher à l'or ou à l'argent, et il se passa à ce sujet un fait digne de remarque. Des marchands, qui étaient venus chez son père pour demander l'hospitalité, s'étonnèrent de lui voir cet habit, et comprirent qu'il devait ne pas aimer l'argent ; ils mirent en secret une pièce de monnaie au fond d'un verre, et le lui présentèrent avec un peu de vin. Dès qu'il eût aperçu la pièce, il jeta un cri, repoussa le verre avec horreur ; il

dit en pleurant et en levant les mains et les yeux au ciel : " Vous savez, ô Dieu tout puissant, que j'ai agi sans le savoir contrairement à ma règle." Il tremblait, et son visage devint tout pâle, puis noir, comme s'il allait mourir. Son père épouvanté courut chercher un prêtre, qui imposa les mains sur Achas pour lui donner l'absolution, et adoucit sa douleur.

Les jours de fête, il réunissait sur la place les enfants du voisinage, il les prêchait, leur reprochait tantôt leur dérèglement de mœurs, tantôt leur orgueil, ou la vanité de leurs habits. Il leur inspirait la crainte de l'enfer en punition de leurs péchés ; aux bons, il promettait la gloire des cieux. Quelquefois il leur apprenait l'oraison dominicale, et combien est précieuse l'habitude d'honorer la Mère de Jésus-Christ, en récitant la salutation angélique, ou en s'agenouillant devant elle. Les vieillards, comme les jeunes gens, venaient entendre les exhortations d'un enfant et prenaient un merveilleux plaisir dans la prudence de ses paroles. S'il lui arrivait de voir son père libre dans ses manières, ou aviné, il lui compatissait, et lui disait : " Mon cher père, notre curé ne nous dit-il pas dans l'église, que ceux qui feront de telles choses ne posséderont pas le royaume de Dieu ? " Lorsque sa mère se couvrait en quelque solennité de vêtements de luxe, il la reprenait devant tout le monde, et laissant paraître une grande douleur, lui montrait le crucifix : " Regardez, ma mère, disait-il, et voyez Notre Seigneur Jésus-Christ nu, suspendu à la croix, tout rouge de sang. Vous, contre son exemple, vous êtes couverte

d'habits éclatants ; craignez ma mère, ma très-chère mère, d'encourir ainsi les peines éternelles." Un jour, saisie d'une salutaire effroi, elle quitta ses livrées du monde, et promit de n'en plus revêtir de semblables. Pourquoi nous étendriions-nous davantage ? Il serait impossible de donner l'idée de l'élévation de son cœur, de son attention à la prière, de la retenue de ses regards, de l'humilité de sa démarche, de la convenance de ses paroles. Ce qui était merveilleux, c'est que son faible corps annonçait un enfant, tandis que ses mœurs et ses actions étaient celles d'un homme d'une vertu achevée. Il n'avait pas encore sept ans. *Consummé en peu de jours, il remplit une longue carrière ; son âme était agréable à Dieu ; c'est pourquoi il s'est hâté de le retirer, de crainte que la malice ne corrompît son cœur.* A l'approche de la mort il se confessa, et demanda la Sainte Eucharistie. Comme un concile avait défendu de la donner à un si jeune enfant, le prêtre n'osa le satisfaire. Alors, étendant les mains vers le ciel, il s'écria avec une grâce charmante : " Vous connaissez, Seigneur Jésus, que mon plus grand désir était de vous recevoir ; je vous ai demandé, j'ai fait ce que j'ai dû, et c'est plein de confiance que j'espère n'être pas privé de votre présence." Ensuite il consola ses parents qui l'entouraient en pleurs ; il les encouragea, à une vie plus parfaite, puis il rendit à Dieu son âme sans tache, au milieu des prières et des louanges, et aussitôt l'habit des frères mineurs, la tunique et le capuchon, qui étaient étendus sur lui, disparurent et n'ont jamais été retrouvés. Quelques-uns des frères voulurent dire sur sa

tombe le *De profundis*. Ils ne le purent, malgré leurs efforts réitérés. Il semble donc que cette sainte âme n'avait plus besoin du secours de la prière. Après sa mort, les parents mirent à profit l'exemple de leur fils ; ils dédaignèrent les plaisirs du siècle et entrèrent tous les deux en religion, le père dans l'ordre des Frères Prêcheurs, la mère, dans celui de Citeaux.

— 000 —

MERVEILLES DE LA PUISSANCE DE STE. ANNE.

YAMASKA.

Révérénd Monsieur,

Le cœur rempli de la plus vive reconnaissance envers la glorieuse et puissante Ste. Anne, je viens vous prier de publier la guérison dont je vais vous donner les détails. Depuis plusieurs mois un abcès à l'intérieur du corps me faisait horriblement souffrir. Un habile médecin avait inutilement employé tous les remèdes que lui suggéraient la science et le désir qu'il avait de me ramener à la vie ; mais tous ses soins n'avaient eu pour résultat que de me faire souffrir d'avantage : j'étais à l'extrémité. Ne conservant plus aucun espoir, il avertit ma famille de me faire recevoir les dernières consolations de notre sainte religion. Je fis sans trop de peine le sacrifice de la vie et me préparai à faire le redoutable voyage de l'éternité. Après avoir fortifié mon âme, la pensée de la puissance

de Ste. Anne vint soudain frapper mon esprit. Je l'invoquai avec confiance, et je fis placer son image auprès de mon lit ; je promis si je guéris-
sais d'aller moi-même remercier ma glorieuse protectrice dans le temple qui lui est dédié à Ste.-Anne de Beaupré. Ma confiance ne fut pas vaine, un mieux sensible se fit à l'instant sentir, mes forces revinrent progressivement. J'ai pu accomplir ma promesse au mois de septembre dernier, et je jouis actuellement d'une santé si bonne, que je puis suivre la règle d'un pensionnat et reprendre le cours de mes études.

Je voudrais dire à tous ceux qui souffrent :
" Invoquez sainte Anne ; elle vous guérira."

E. M.

SAINT-EPHREM D'UPTON.

Mon cher Monsieur,

Un de mes paroissiens d'Upton vient la semaine dernière me communiquer le récit suivant, pour accomplir une promesse faite à sainte Anne de faire publier sa guérison, si toutefois il était assez heureux pour l'obtenir. Voici sa déclaration, et je puis certifier que le 4 juillet il a laissé Upton pour l'hôpital de Québec, ne pouvant plus travailler et souffrant beaucoup d'une plaie à la jambe. Son nom est Hilarion Castonguay.

Il m'a déclaré que son infirmité datait de l'âge de huit ans, et plusieurs médecins ont reconnu la maladie incurable ; l'application

simple de la main causait une douleur à la jambe. Il s'est rendu chez des parents en bas de Québec avec promesse d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, mais son état ne lui permit pas de réaliser son projet. Passant à Sainte-Anne de la Pocatière, il demeura une heure dans l'église, en prière à Sainte Anne. Le même soir, il constata un mieux sensible, et quatre jours après, la plaie était guérie, mais la jambe est restée un peu courbée, quoique sans plaie ni douleur. Il est revenu le 6 août et a repris son ouvrage, et le mieux s'est toujours continué depuis. A son arrivée, il est venu me faire part de sa joie ; cependant afin d'éprouver davantage ce fait étonnant, je l'ai remis à quatre mois pour vous écrire ces détails et vous demander de vouloir bien insérer dans vos " Annales " cette faveur signalée de la protection de sainte Anne.

J. M. L.

----- 000 -----

NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII.

Son Eminence le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, écrivait, il y a quelque temps, lors de son retour de Rome, au clergé et aux fidèles de son diocèse, une lettre pastorale dans laquelle il donne les détails les plus intéressants sur Notre Saint Père le Pape Léon XIII : nos lecteurs y remarqueront en outre ce que dit l'éminent cardinal sur le Denier de Saint-Pierre et sur le pouvoir temporel. Nous empruntons aux *Annales Catholiques* les extraits suivants de cette lettre pastorale :

“ Nous avons la consolation de vous dire que, depuis le jour où nous avons vu le cardinal Pecci élevé sur le siège de Saint Pierre, sa santé paraît sensiblement améliorée, et ses forces se sont accrues. Cependant, que de travaux il lui a fallu supporter ! Que de sollicitudes l’assiègent ! que de contradictions ! que de difficultés ! que d’entraves dans l’exercice de son zèle ! Nous ne disons rien des influences climatiques souvent si malsaines, au milieu desquelles il est condamné à vivre, et qui, n’ayant pu jusqu’à présent lui nuire, prouvent que le Vicaire de Jésus-Christ est l’objet d’une protection spéciale.

“ La divine Providence, qui l’a choisi pour gouverner l’Eglise, l’a en même temps enrichi de tous les dons nécessaires à cette fin. Depuis un an et demi, nous le voyons à l’œuvre. Comment ne pas bénir Dieu de cette sagesse, de cette prudence, et en même temps de cette énergie, de cette puissance d’intelligence, de parole et d’action qui se manifestent dans toute la conduite de cet auguste Pontife ? Avec quelle patiente investigation il s’informe de la vraie situation de chaque église et de ses besoins ! Avec quelle vigilance il y pourvoit ! Nous avons admiré le zèle touchant qu’il apporte à connaître les moindres détails qui intéressent le salut des âmes, en même temps que les vues larges et élevées qui lui font embrasser les intérêts généraux de l’Eglise et ceux de la société civile. L’une et l’autre ont été depuis longtemps l’objet de ses profondes méditations ; et maintenant que Dieu l’a élevé au sommet de la hiérarchie

pontificale, il emploie le fruit de ses longues veilles et de son expérience à nous donner ces beaux enseignements qui dissipent les erreurs et font ressortir avec un nouvel éclat les principes fondamentaux de la société chrétienne.

“ A l'étendue de l'esprit et à la fermeté du caractère, Léon XIII joint à un haut degré les qualités du cœur. Il est bon, doux, affable, sensible aux services rendus, empressé de secourir les malheureux et de consoler les affligés. Que nos vénérables collègues des pays étrangers nous pardonnent de le dire, mais il paraît surtout aimer la France. Il l'a étudiée, il la connaît dans ses faiblesses, mais aussi dans sa générosité, dans son dévouement ; et il ne manque aucune occasion d'exprimer envers elle sa reconnaissance pour le passé et ses espérances pour l'avenir. Il souffre de nos souffrances, et prie pour la guérison de nos maux et pour notre bonheur.

“ Nous l'écoutions naguère, tandis qu'il parlait aux prêtres français venus à Rome à l'occasion du consistoire où fut remis le chapeau aux nouveaux cardinaux français. Nous fûmes d'abord frappé de l'extrême correction de son langage ; car il parlait dans notre langue, et il le faisait avec une précision et un choix d'expressions qui eussent fait supposer que cette langue était sa langue maternelle. Ce qu'il nous recommandait surtout dans cette allocution, c'était l'union, l'union des fidèles entre eux et à leurs pasteurs, l'union des prêtres à leurs évêques, l'union des évêques au Pape. Son âme débordait en glorifiant cette divine charité qui est l'âme de l'Eglise et qui devrait être le lien

vivant de tous les hommes. Il ne lui échappe aucune parole d'aigreur contre ceux qui se sont faits ses ennemis et les nôtres. Il est facile de voir que cette réserve n'est pas calculée et ne lui impose aucune contrainte. Elle est le produit naturel de son cœur, de cette indulgence céleste qui faisait dire au prophète Isaïe, en parlant du Sauveur : " Il ne brisera pas le roseau qui plie sous le vent, et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore." Mais lorsqu'il s'agit des droits sacrés de la conscience, il est inflexible ; et plutôt que de consentir à leur oppression, il déploiera une fermeté à toute épreuve ; il s'exposerait à tous les sacrifices.....

" Vous ne voudrez certainement pas, N. T. C. F., faire moins cette année pour le Saint-Siège que les années précédentes. Ses besoins sont toujours les mêmes : nous les avons déjà souvent signalés. Toutes les ressources que procuraient aux Papes les Etats de l'Eglise, c'est-à-dire le domaine de Saint-Pierre, sont taries. Et cependant il faut que leur successeur continue à pourvoir au gouvernement de l'Eglise. Les revenus ont disparu, les charges sont restées. Elles se sont sensiblement accrues par la nécessité de soutenir les évêques dont on a confisqué les biens, et par celle de fonder des écoles chrétiennes en face de celles d'où la religion est bannie.

" En présence de cette situation critique plusieurs catholiques ont proposé au Saint-Père d'établir un mode régulier et uniforme de percevoir une taxe proportionnée aux dépenses à couvrir. Léon XIII, en les remerciant de leur bonne volonté, a déclaré préférer s'en remettre à la générosité libre et spontanée des fidèles.

Consulté sur ce point, nous avons émis d'avance un avis semblable. Nous connaissons assez votre foi et votre charité pour demeurer certain que, parmi nous, l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre ne faiblira pas. Nos prévisions n'ont pas été trompées. Chaque année vous avez donné au delà de ce que nous pouvions attendre. Soyez-en bénis, N. T. C. F. ; Dieu vous le rendra avec usure. L'avenir nous est caché, mais nous ne pouvons croire que cette charge doive être permanente. L'Eglise est si nécessaire au monde, et un chef indépendant est si nécessaire à l'Eglise, que nous avons la ferme confiance que tôt ou tard il sera donné satisfaction, sous ce rapport, aux catholiques du monde entier. Déjà, dans les États usurpés du Pape, déjà dans le resté de l'Italie, les intelligences élevées comprennent que la situation actuelle est un état violent et contre nature qui ne peut durer. Ce ne sera pas un appel aux armes ni à une nation étrangère qui le fera cesser, ce sera la force secrète des choses qui, se développant sous l'action de la divine Providence, amènera cette évolution à laquelle sont attachées la pacification des esprits dans la péninsule et sa prospérité.

“ Demandons à Dieu, N. T. C. F., que les jours de lumière et de rafraîchissement arrivent, que les ténèbres se dissipent, que les égarés reviennent dans la voie de la vérité et de la justice, que la vertu et le dévouement aujourd'hui méconnus soient remis en honneur, que nos discordes s'apaisent, que les cœurs se rapprochent, que le nom de Dieu soit partout glorifié, que son règne vienne et que sa volonté se fasse enfin sur la terre comme au ciel. ”

ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE. ANNE.

LÉVIS.—Je souffrais depuis une année d'une maladie sérieuse. Un médecin distingué par sa science n'avait réussi jusqu'alors qu'à me soulager médiocrement, quand, le jour même d'un pèlerinage que j'ai accompli à Ste.-Anne de Beaupré, dans le courant de juillet dernier, pour obtenir ma guérison, je me suis sentie non-seulement soulagée, mais complètement guérie. Depuis ce jour, je n'ai jamais ressenti aucune atteinte de ce mal. Je le dois certainement à la puissance de Ste. Anne, envers laquelle j'ai contracté une reconnaissance éternelle.—MADAME L.

ST.-ROCH, QUÉBEC.—J'ai fait une neuvaine à Ste.-Anne, pour obtenir de l'ouvrage à deux ouvriers, arrêtés depuis dix mois. L'un est père de famille et l'autre, le soutien d'une veuve. La neuvaine finie, ils ont eu du travail.—J. T.

ST.-EUSTACHE.—Une jeune personne intelligente et pieuse éprouvait des peines intérieures telles qu'elle croyait devoir en perdre l'esprit. Ste. Anne qu'elle a invoquée l'a délivrée de cette affliction.

OCONTO.—J'ai souffert onze ans d'une tumeur au visage. Tous les remèdes que j'employai furent inutiles. Enfin je promis une messe en honneur de Ste. Anne, je fis son mois et m'engageai à réciter ses litanies tous les jours de ma vie si j'obtenais ma guérison. Mes prières ont eu tout le succès désiré.—DAME D. B.

BEAUMONT — Un bon paroissien exprime sa reconnaissance envers la bonne Ste. Anne pour un soulagement sensible dans une longue et grave maladie.

ST-LAURENT, ILE D'ORLÉANS. — Je fis une neuvaine conjointement avec les sœurs du Bon Pasteur pour obtenir de Ste. Anne la guérison d'un mal de mains qui me prenait fort souvent, et j'ai été guérie.

PAPINEAUVILLE. — Une de mes filles ayant été conduite en quelques heures de maladie aux portes du tombeau, je promis que cette enfant ferait dire une messe en l'honneur de sa patronne et protectrice, si elle éprouvait du soulagement. A l'instant même elle est soulagée.

Mon fils se met en devoir de s'établir. Après des efforts inouïs, il est arrêté faute d'argent. La misère frappe à notre porte à coups redoublés. Nous nous mettons tous deux en neuvaine en l'honneur de notre bonne mère Ste. Anne, et voilà qu'un inconnu m'écrit qu'il me doit une somme assez ronde pour faire repartir les travaux de mon fils. A moi, l'on m'offre une situation, à laquelle je ne devais pas m'attendre sans un véritable miracle. Éternelle reconnaissance à la bonne mère des affligés !

Depuis deux ou trois ans, une de mes amies souffrait d'un mal dans le genou que les médecins ne pouvaient guérir. Elle eut la pensée de recourir à Ste. Anne ; elle fit une neuvaine en l'honneur de cette grande Sainte et promit un pèlerinage et des messes. Tout-à-coup elle se sentit soulagée ; aujourd'hui elle est parfaitement guérie.—DAME H. A.

COHOES, N.-Y.—Une jeune fille, malade depuis plusieurs années, ayant été soignée sans succès par les médecins, a été guérie après une neuvaine à Ste. Anne.—MDE A. B.

***.—Après neuf neuvaines en l'honneur de la bonne Ste. Anne j'ai été guérie d'un mal d'yeux. Mais, comme je négligeais d'accomplir une promesse à cette bonne mère, mon mal recommença. Sur de nouvelles instances auprès de Ste. Anne, j'ai été guérie une seconde fois.—L. S. L.

NAPIERVILLE.—Un jeune homme, étudiant au collège de Montréal, fut obligé d'interrompre ses études à cause d'un mal d'yeux déclaré incurable. Sa mère, sur l'avis du curé, lui fit faire un don et un pèlerinage à la bonne Ste. Anne il y a quatre ans. Il fut complètement guéri et put continuer ses études. Sa mère fut guérie d'un mal de gorge fort grave.—M. P.

SOREL.—Reconnaissance à Ste. Anne pour une guérison obtenue à la suite de plusieurs neuvaines et promesses en son honneur.

ST.-CAMILLE—Ma petite fille âgée de deux ans et demi souffrait depuis sa naissance d'une maladie d'entrailles, jugée incurable par les médecins de la localité. Voyant que les secours de l'art ne pouvaient rien pour mon enfant, je m'adressai, d'après le conseil de mon vénérable curé, à la bonne Ste. Anne ; je fis une neuvaine en son honneur, je suspendis une image et une médaille de cette Sainte au cou de l'enfant.

A peine avais-je fini la neuvaine que ma fille se trouva complètement guérie. J'avais promis

de publier ces détails dans les Annales de la Bonne Ste. Anne, si j'étais exaucée dans ma prière : je l'ai été au delà de toutes mes espérances. Gloire et actions de grâces soient rendues à cette grande sainte.—*Dame NAP. L.*

— 000 —

DONS A LA BONNE STE. ANNE.

Jos. Blais, Manistee, Michigan.....	\$0.25
Georgiana Blais " ".....	0.25
Théodore Blais. " ".....	0.25
Inconnue, Rivière-du-Loup (en haut).....	0.25
" Natick, R. I.....	1.00
Un abonné, Argensteuil.....	0.50
Inconnu, Collège de l'Assomption.....	0.30
Dame Veuye A. Gélinas, St. Boniface.....	0.30
David Dumont, Thessolone River, P. O.....	1.00
S. L. P. St. Philippe de Néri.....	0.20

; — 000 —

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise Catholique et de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Les bienfaiteurs de l'église de Ste.-Anne de Beaupré.

Vocations 4 ; jeunes gens 68 ; étudiants 301 ; peines d'esprit 3 ; personnes cherchant emploi 1 ; institutrices et classes 2 ; malades 5 ; ivrognes 5 ; familles 8 ; pères de famille 5 ; mères de famille 3 ; conversions 46 ; ménages désunis 1 ; action de grâces 12 ; entreprises importantes 1 ; enfants désobéissants et debauches 2 ; jeunes personnes 22 ; grâces spéciales 4 ; communautés 2 ; jeunes enfants 2 ; grâces spirituelles 4 ; grâces temporelles 3 ; défunts 20.

Projet de construction d'une chapelle à N. D. de Lourdes, Fort William.

Les personnes déjà reconnues et non encore exaucées
La conservation de la foi chez le peuple canadien.